

Quand le délégué syndical CFDT Renault joue au pompier pyromane

Dans un long tract, le délégué CFDT de chez Renault s'en prend à la CGTR Auto Moto sur les accords signés dans cette entreprise.

Il oublie de dire que la CGTR n'a fait que signer ce que la grande majorité des salariés a approuvé lors de nos réunions de consultation et d'explication sur tous les sites de Renault (Saint Denis, le Port, Saint Paul, et Saint Pierre y compris chez IVECO). Dans le cas contraire, la CGTR n'aurait jamais signé quoi que ce soit, si les salariés n'étaient pas d'accord. C'est là, une règle à la CGTR. Cela s'appelle la démocratie.

Tout le monde ne peut pas en dire – et faire - autant.

En tout cas, ce n'est pas comme l'ANI (l'Accord National Inter professionnel). Là, le représentant de la CFDT oublie de dire que la CFDT a signé cet accord qui donne le droit à un patron de baisser le salaire de ses salariés, de faciliter des licenciements voire de supprimer les avantages acquis, et celui qui refuse peut être licencié pour « motif économique ». Ça c'est un accord scélérat et rétrogradant pour les travailleurs mais de la sécurité pour le PATRONAT.

Mieux encore cet accord organise la mobilité interne forcée, professionnelle ou géographique, sans aucune garantie que ce soit sur le temps de trajet ou de maintien de salaires ou avantages du salarié. En cas de refus c'est la faute du salarié.

Ça c'est du jamais vu sur le droit du travail et sur le plan professionnel les conséquences seront lourdes pour les salariés de ce nouveau pouvoir de l'employeur. Merci à la CFDT.

Pour la CGTR, il s'agit pour nous ici de préserver purement et simplement les emplois chez Renault à des conditions parfois difficiles mais avec le maintien du salaire net à payer et un 13^{ème} mois nettement plus favorable qu'actuellement pour l'ensemble des salariés de Automobile Réunion.

Grand défenseur des travailleurs, le représentant de La CFDT n'a pas participé aux réunions prévues et n'a rien proposé pour sauvegarder quoi que ce soit.

Les salariés de chez Renault quant à eux l'ont très bien compris qui donnent une écrasante majorité à la CGTR... ce qui fait râler le représentant de la CFDT

Alors, comme i dit :

kan ou vé monte su pied coco regard si le fond lé propre avant !

Fait à Saint Denis, le 29 janvier 2014